

# LUGAN



**Bulletin municipal n° 14 – mars 2018**

# Éditorial

Créer un cœur de village ne se fait pas du jour au lendemain !

Les voiries et l'espace vert, situé en haut du lotissement de la colline du Lavadou, sont rentrés dans le domaine communal puisque les travaux du lotissement sont terminés et les plantations effectuées.

Dans cette première réalisation, nous avons privilégié le déplacement piéton en réservant l'accès voitures des lotissements du Lavadou et du Clos Mauri aux seuls riverains et en créant un cheminement doux reliant la salle Besse au lavoir.

Nous allons lancer une étude pour sécuriser les sorties de la mairie et de l'école. L'idée étant de créer, devant la porte d'entrée de la mairie, un espace convivial réalisé sur la chaussée actuelle, avec bien évidemment un réaménagement de la route qui sera déviée. La sécurisation de la totalité de la voirie, du carrefour avec le CD35 en passant par la mairie, l'école, la salle Besse, la sortie des lotissements jusqu'à l'entrée d'agglomération côté Trucol, sera également étudiée.

Plusieurs Luganais nous ont signalé des problèmes de réception de courriers ou de colis. Nous sommes en relation avec la poste pour nommer les rues et numérotter les maisons. Toutes les suggestions sont d'ores et déjà les bienvenues.

Le cimetière est en cours de réfection. Des panonceaux ont été apposés sur plusieurs tombes laissées à l'abandon, invitant les familles ou les proches à se manifester auprès de la mairie. Sans réponse, ces tombes seront considérées comme abandonnées et les procédures réglementaires seront mises en œuvre par la mairie. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter à la mairie madame Josiane Donckers, notre nouvelle secrétaire.

J'espère que vous serez nombreux à assister aux manifestations proposées dans notre village, je salue le travail et le dévouement des organisateurs.

La dixième cérémonie des vœux du Maire, suivie du partage de la traditionnelle galette des rois, est un moment de convivialité vécu avec toujours autant de plaisir pour moi et pour tous les conseillers municipaux.

À l'approche du printemps, je vous souhaite une bonne continuation d'année !

Le Maire  
Xavier Crémoux



## SOMMAIRE

**Pages 2 à 3.....Éditorial, infos mairie.**

**Page 4 à 8.....Urbanisme, PLU.**

**Page 9.....S.I.R.P.**

**Pages 10 à 11.....La vie de nos écoles.**

**Pages 12 à 19.....La vie associative.**

**Page 20.....Une page d'histoire.**

# Infos mairie

## ÉTAT CIVIL :

### Naissances :

Mylo PEARSON le 27/07/2017.  
Emma GASNIER le 05/08/2017.  
Eliot BARADAT-DARRE le 14/09/2017.  
Lenny PALOC le 07/10/2017.  
Adel KHIATINE le 06/11/2017.  
Simon MARTINEZ le 23/02/2018.

### Mariages :

Delphine CHOQUET et Sandra PALMOURIES  
le 25/03/2017.  
Claire DELMAS et Nicolas CHEVALIER  
le 01/07/2017.  
Asma MOHAMED et Arnaud GARATIN  
le 12/08/2017.  
Anne-Catherine DUPRAT et Jean-Pierre CASAGNES  
le 19/08/2017.  
Jennifer ORTHÈS et David GIRON  
le 23/09/2017.

### Décès :

Michelle FOCESATO née LABADIE  
le 08/02/2017.  
Jeanine MENCHON née WEBER  
le 07/05/2017.  
Suzanne OFFREDO née JOUCLAS  
le 12/07/2017.  
Pierre PAGÉS le 14/10/2017.  
Aline PAPAIS née PECH le 18 janvier 2018.  
Nicaise CASARSA le 16 février 2018.

## SECOURISME.

En début d'année, nous avons organisé une formation aux premiers secours : PSC1. Une première session a eu lieu avec un formateur des pompiers de saint-Sulpice. Cette initiation aux premiers secours a été très appréciée des participants. Une deuxième session est prévue cette année. Nous avons cependant un problème de formateur. Celui qui assurait cette formation est en détachement pour une durée indéterminée. Nous avons pris contact avec les pompiers pour avoir une personne en remplacement. Le calendrier des formateurs étant très chargé, nous sommes en attente d'une date pour organiser la deuxième session. Si des personnes de Lugan non idéjà inscrites sont intéressées, contacter Jean-Claude Lucas au 06 77 62 06 09.

## infos pratiques :

Courriel mairie : [lugan.mairie@wanadoo.fr](mailto:lugan.mairie@wanadoo.fr)

Site internet : [www.lugan81.fr](http://www.lugan81.fr)

Tél : 05.63.41.84.49

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi	de 14h30 à 18h45
Jeudi	de 10h à 12h15
Vendredi	de 9h à 12h15
Samedi*	de 11h à 12h30

(\* ) Permanence du maire et/ou des adjoints hors périodes de vacances scolaires. Le secrétariat n'est pas ouvert.

## RECENSEMENT 2017.

Au premier janvier 2015, la population de Lugan était de 414 habitants.

L'an dernier, un nouveau recensement a été réalisé et nous remercions les luganaises et les luganais pour leur collaboration.

Le résultat de ce recensement montre une légère augmentation de la population puisque nous passons de 414 à 421 habitants au premier janvier 2018.

# Urbanisme – PLU

Depuis début 2017, date à laquelle nous avons choisi la chambre d'agriculture et le bureau d'étude G2C pour nous accompagner dans l'élaboration de notre PLU, plusieurs étapes ont été accomplies :

- le diagnostic agricole, réalisé par la chambre d'agriculture ;
- le diagnostic territorial, réalisé par G2C ;
- l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), réalisé par G2C, et débattu en conseil municipal.

Tous ces diagnostics/PADD ont été présentés lors de la réunion publique du 5/12/2017, qui a permis également aux villageois(es) présent(e)s d'échanger avec la municipalité et le bureau d'étude G2C.

Ces étapes s'inscrivent totalement dans le processus classique d'élaboration du PLU décrit dans le document ci-joint.

Ce document, ainsi que le diagnostic territorial et agricole sont consultables en mairie, ainsi que sur le site internet de la commune [www.lugan81.fr](http://www.lugan81.fr) (rubrique « documents » puis « urbanisme »). De plus, depuis le début de l'élaboration du PLU (2016), un registre est tenu à votre disposition à la mairie pour que les personnes intéressées puissent faire connaître leurs souhaits, remarques, propositions, tout au long de la procédure du PLU.

Les travaux prévus courant 2018 seront les suivants :

- élaboration des OAP (Orientation des Aménagements Programmés) sur les zones qui seront ouvertes à l'urbanisation.
- le règlement d'urbanisme sur ces zones.

L'objectif de la commune est de disposer d'un nouveau PLU opérationnel courant 2019.



Concernant les lots encore libres derrière la salle communale Besse, 1 lot a été vendu.

Concernant le dernier lot restant, le conseil municipal étudie l'éventualité d'y faire construire une maison locative à loyer modéré.

**Les panneaux des pages 5, 6  
7 et 8 sont à votre disposition  
en grand format à la mairie.**

## QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme réglementaire qui établit le projet de développement de la commune. Il touche plusieurs domaines : l'habitat, le tourisme, les loisirs, les voiries, les équipements publics, le développement durable etc...

Le PLU classe le territoire de la commune en plusieurs zones dont la vocation diffère, au sein desquelles il fixe des règles d'aménagement : hauteur des bâtiments, implantation sur le terrain, type de construction possible dans chaque zone, etc. On peut ainsi savoir comment construire sa maison, son entreprise, ses bureaux etc.

Le PLU est réalisé en étroite collaboration avec les Personnes Publiques Associées : services de l'Etat, Région, Département, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie et Communauté de Communes.

## POURQUOI ELABORER UN PLU ?

La Commune de Lugan est régie par une carte communale approuvée en 2008. Aujourd'hui, face à de nombreuses exigences réglementaires et aux enjeux identifiés en matière d'urbanisation, la commune souhaite se doter d'un Plan Local d'Urbanisme. Ainsi, la prescription de son élaboration a été fixée par délibération du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2016.

Elaborer le PLU, c'est réaliser le projet d'aménagement et de développement de la commune, dans un objectif d'intérêt général. Cette élaboration se fait en concertation avec les habitants, dont l'avis sera pris en compte tout au long de la procédure.

Les principaux objectifs de l'élaboration du PLU sont les suivants :

- Encadrer l'évolution de l'urbanisation par une maîtrise du foncier en assurant un développement cohérent
- Accueillir une population nouvelle
- Structurer un cœur de village et y recentrer l'habitat, tout en préservant les terres agricoles et en optimisant les coûts pour la collectivité

## QUE CONTIENT UN PLU ?

Le PLU est composé de 4 grands documents :

**Un rapport de présentation** : il expose le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, l'analyse de l'état initial de l'environnement et les enjeux de développement.

**Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables** : il définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune pour les années à venir en matière de développement et d'aménagement. C'est le projet de la commune sur les 10 prochaines années.

**Des Orientations d'Aménagement et de Programmation** : elles définissent les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur, restructurer ou aménager un quartier ou un secteur.

**Les règlements écrit et graphique** : ils précisent où sont les zones urbaines, agricoles ou naturelles. Ils contiennent les règles de chaque zone à respecter quand on dépose, par exemple, un permis de construire. Il compte aussi **des annexes** : ce sont des réglementations spécifiques concernant certains espaces particuliers (assainissement, monuments historiques, plan de prévention des risques...).



## QUE DOIT RESPECTER LE PLU ?

Le nouveau PLU a pour obligation de respecter l'esprit et les dispositions du cadre législatif des lois **Grenelle et ALUR** (loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové), renforçant la dimension environnementale des documents d'urbanisme.

Le PLU de Lugan devra donc répondre à des objectifs renforcés en termes de préservation et de protection des espaces naturels, agricoles et des paysages, ainsi qu'à des obligations en matière de gestion économe de ces espaces et de lutte contre l'étalement urbain :

- densifier les espaces urbanisés et les formes urbaines ;
- prioriser le développement de l'urbanisation au sein de l'enveloppe bâtie existante, avant d'envisager toute extension des espaces urbanisés ;
- modérer la consommation d'espaces naturels et agricoles en adaptant l'ouverture à l'urbanisation des nouveaux secteurs.

## OÙ EN SOMMES-NOUS ?

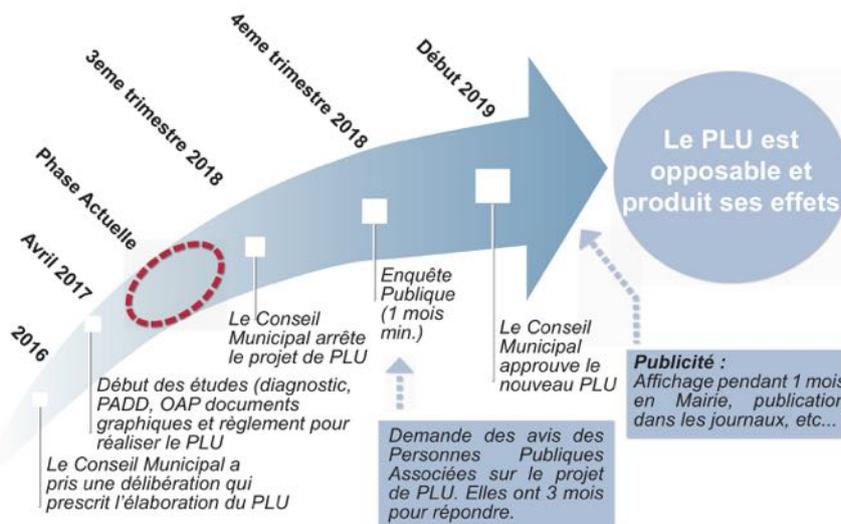
**2016**: La commune prescrit l'élaboration de son Plan Local de l'Urbanisme.

**Printemps 2017** : Le diagnostic territorial de la commune est réalisé par le bureau d'études qui accompagne les élus dans l'élaboration de leur projet. Ce diagnostic porte sur diverses thématiques touchant au territoire communal : environnement, risques, habitat, évolution urbaine, équipements, transports, démographie, économie etc...

**Été 2017** : La commune élabore le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, document stratégique définissant le projet de développement de Lugan pour les 10 ans à venir.

**Automne 2017** : La commune débat du PADD en conseil municipal et présente le projet à la population.

**Fin 2017 / Début 2018** : La commune travaille sur la traduction réglementaire du projet communal : élaboration du zonage, du régentement et des OAP.



## COMMENT PARTICIPER À L'ELABORATION DU PLU ?

L'avis de la population est primordial et sera pris en compte tout au long de la procédure. Pour cela, vous pouvez :

- écrire dans le registre placé à l'accueil de la mairie ;
- participer aux réunions publiques ;
- donner votre avis lors de l'enquête publique.

## COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE L'AVANCÉE DE LA PROCÉDURE ?

- Via les panneaux de concertation exposés en Mairie.
- Via les communiqués de presse.
- Via le site internet de la commune.

## PLUS D'INFOS, QUI CONTACTER ?

### Réception du public:

Accueil du public aux horaires d'ouverture de la mairie.

**Au téléphone** : 05.63.41.84.49

**Par courriel** : lugan.mairie@wanadoo.fr

**Site internet de la mairie** : [www.la-mairie.com/lugan-81](http://www.la-mairie.com/lugan-81)

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** est la **clé de voûte du Plan Local d'Urbanisme**. Il s'agit d'un document stratégique qui définit les orientations et objectifs du projet communal. Il expose ainsi un projet politique qui doit à la fois répondre aux enjeux et besoins identifiés par le diagnostic et qui intègre les grands enjeux du développement durable. Puisqu'il fixe les grandes orientations en matière de développement, d'aménagement et d'urbanisme, le PADD doit correspondre à une **vision d'avenir du territoire de Lugan**, partagée entre les habitants, les élus et les services de l'Etat. **Trois grands axes guident le projet communal.**

## AXE 1 : UNE URBANISATION À DÉVELOPPER ET À CONFORTER AU SEIN DU VILLAGE

- FAVORISER L'URBANISATION AU SEIN DU VILLAGE, À PROXIMITÉ DES ÉQUIPEMENTS
- CRÉER DU LIEN AU SEIN DU VILLAGE ENTRE LES POLARITÉS IDENTIFIÉES : LIER LE PÔLE DE L'ÉGLISE/JARDIN ET CELUI DE LA MAIRIE/ÉCOLE/SALLE DES FÊTES
- PERMETTRE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS DANS UNE PROPORTION MODÉRÉE, EN OFFRANT DE PLUS LARGES CHOIX D'HABITER
- CONFORTER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE DU VILLAGE, EN PROPOSANT DES FORMES URBAINES RESPECTUEUSES DE L'IDENTITÉ LUGANAISE

Pôle église/jardin



Pôle Mairie, école, salle des fêtes

## AXE 2 : UNE VIE LOCALE À DYNAMISER



Centre de loisirs de la Treille, aire de jeux et sentiers de randonnées qui participent au cadre de vie et favorisent les échanges

- FAVORISER LA VIE LOCALE ET LES LIEUX DE RENCONTRE
- PRÉSERVER ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- CONFORTER ET PÉRENNISER LES LIEUX DE LOISIRS ET LE TISSU ASSOCIATIF

## AXE 3 : UN PATRIMOINE NATUREL, PAYSAGER ET BÂTI À VALORISER

- PÉRENNISER LES ESPACES AGRICOLES ET LE MAINTIEN DE LEUR ACTIVITÉ, TOUT EN VEILLANT À L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DU BÂTI AGRICOLE
- ASSURER UNE INTERFACE HARMONIEUSE ENTRE LES ESPACES BÂTIS ET LES PAYSAGES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS
- PRENDRE APPUI SUR LES TRAMES VERTE ET BLEUE POUR VALORISER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES
- METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE RURAL BÂTI ET ARCHITECTURAL

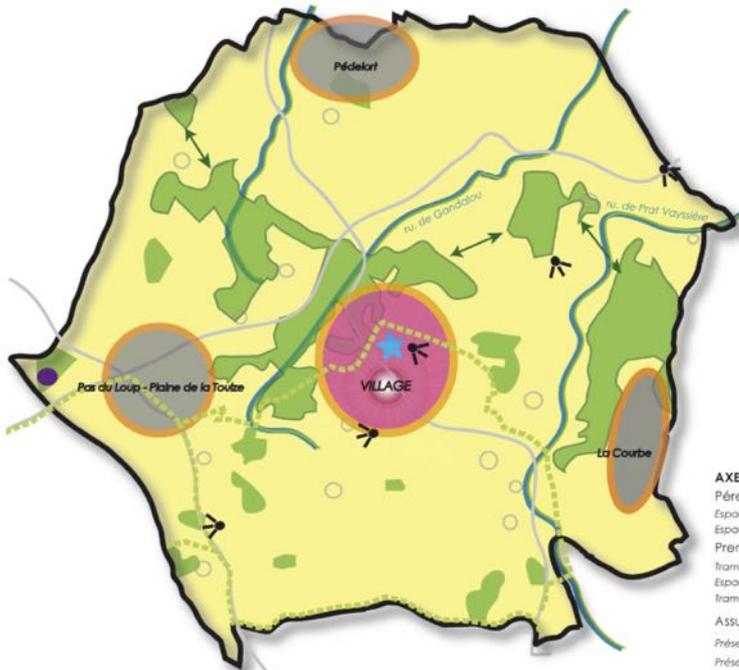
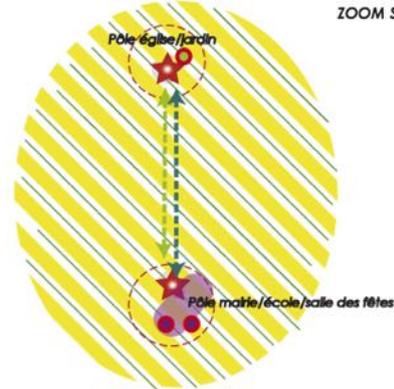


Les arbres remarquables

### AXE 1 : Une urbanisation à développer et à conforter au sein du village

- Favoriser l'urbanisation au sein du village, à proximité des équipements
- Pôle d'équipements/centralité
- Porter l'urbanisation future au sein du village
- Autoriser uniquement l'extension du bâti existant et les annexes
- Créer du lien au sein du village entre les polarités identifiées : lier le pôle de l'église et celui de la mairie/école/salle des fêtes
- Polarités
- Favoriser les liaisons douces
- Conforter la qualité du cadre de vie du village, en proposant des formes urbaines respectueuses de l'identité luganaise
- Conforter l'espace résidentiel du centre du village
- Maintenir des espaces de respiration et l'aspect végétal

### ZOOM SUR LE BOURG



### AXE 2 : Une vie locale à dynamiser

- Favoriser la vie locale et les lieux de rencontre
- Affirmer et conforter les espaces récréatifs existants
- Mettre en place une "zone de rencontre" (30)
- Aménager un espace public de qualité
- Préserver et développer l'activité économique
- Sentier de randonnée
- Permettre l'installation d'activités compatibles avec les secteurs résidentiels du village
- Conforter et pérenniser les lieux de loisirs
- Pérenniser et permettre le développement du centre de loisirs intercommunal de la Treille

### AXE 3 : Un patrimoine naturel, paysager et bâti à valoriser

- Pérenniser les espaces agricoles et veiller à l'intégration paysagère du bâti agricole
- Espaces bâtis à dominante agricole
- Espaces agricoles
- Prendre appui sur la trame verte et bleue pour valoriser les continuités écologiques
- Trame verte / continuité écologique
- Espaces boisés
- Trame bleue et rypisylvies (haies boisées)
- Assurer une interface harmonieuse entre les espaces bâtis et les paysages agricoles, naturels et forestiers
- Préserver et soigner l'interface espaces bâtis-espaces naturels, agricoles et forestiers
- Préserver les vues qualitatives et conserver des ouvertures paysagères

**A QUOI SERT LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL?**

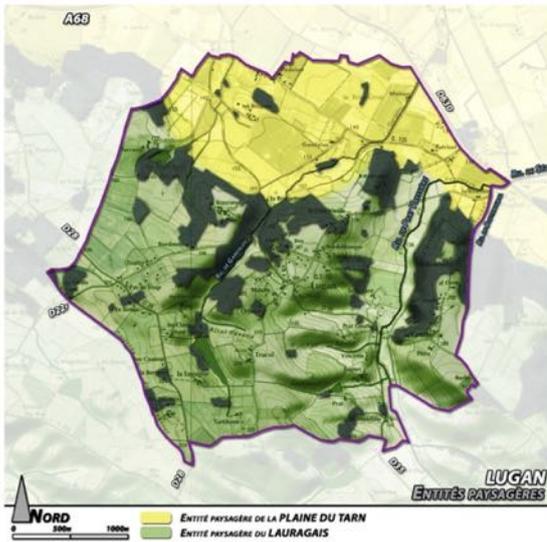
Le diagnostic est une phase essentielle dans la réalisation du PLU.

Il permet de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire, les richesses à préserver, les contraintes à maîtriser, les opportunités à saisir. L'analyse du contexte environnemental et paysager de Lugan permet de mettre en exergue les atouts et les contraintes du territoire et de définir les enjeux de préservation des espaces les plus remarquables et les plus sensibles de la commune.

**UN PAYSAGE STRUCTURÉ PAR DEUX ENTITÉS PAYSAGÈRES**

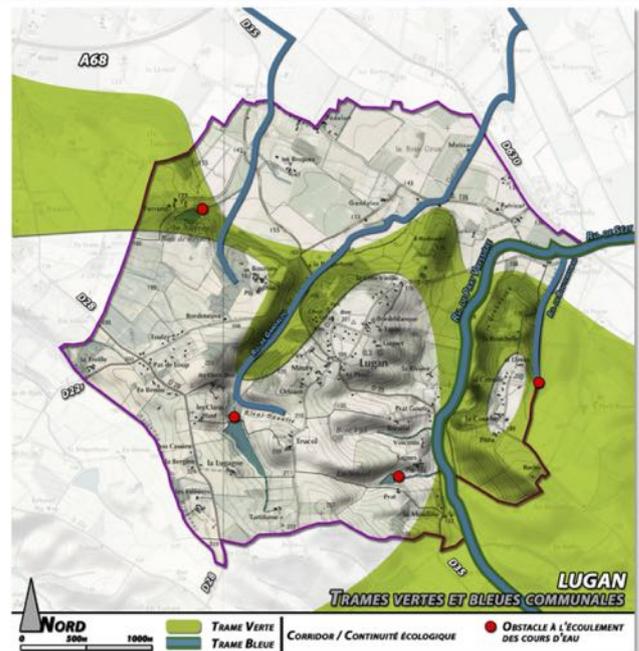
Deux entités paysagères composent la commune de Lugan :

- La **Plaine du Tarn**, paysage d'agriculture céréalière sur grandes parcelles plates et ouvertes
- La **limite Nord du Lauragais**, matérialisée par un **coteau boisé** et caractérisée par des vallonnements notamment par le biais des **haies** et des **ripisylves**



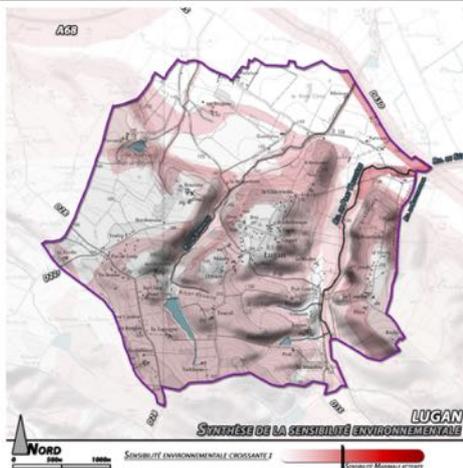
-Des **boisements** sont présents dans les deux entités, et sont plus marqués dans le Lauragais

**UNE TRAME VERTE ET BLEUE A PRÉSERVER**



La **Trame Verte et Bleue** est un réseau formé de continuités environnementales, qu'elles soient terrestres ou aquatiques, dont l'objectif est de permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour assurer leur cycle de vie et favoriser leur capacité d'adaptation. Lugan bénéficie d'une **trame verte et bleue bien définie**, qui ne rentre pas en conflit avec les zones urbanisées. Le rapport entre les linéaires boisés présents sur la commune et les espaces agricoles ouverts crée d'**importantes lisières** qui sont des **milieux très riches en biodiversité**.

**SYNTHÈSE ENVIRONNEMENTALE**



- Une **topographie contrastée** entre le Nord plat et le Sud vallonné
- Un **territoire peu soumis aux risques** : mouvement de terrain sur les coteaux, inondations très limitées
- Un développement restreint pour un **environnement encore préservé**
- Il est néanmoins important d'être vigilant :
  - au **mitage des paysages**,
  - aux performances énergétiques des bâtiments
  - à la teneur de nitrates (issus de l'activité agricole) dans les cours d'eau

En terme environnemental, la commune de Lugan est globalement **peu sensible**, il est pour autant nécessaire de demeurer vigilant et de poursuivre une **démarche responsable**.

**UN PATRIMOINE REMARQUABLE**

Il n'y a **pas de patrimoine protégé** sur la commune de Lugan, ni monument, ni site. Néanmoins, de **nombreux éléments paysagers et patrimoniaux remarquables** sont présents sur la commune.



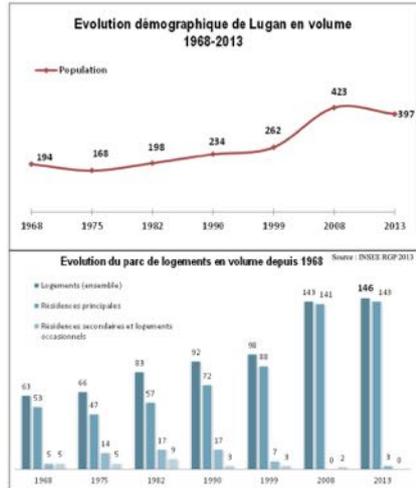
## A QUOI SERT LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL?

Le diagnostic est une phase essentielle dans la réalisation du PLU.

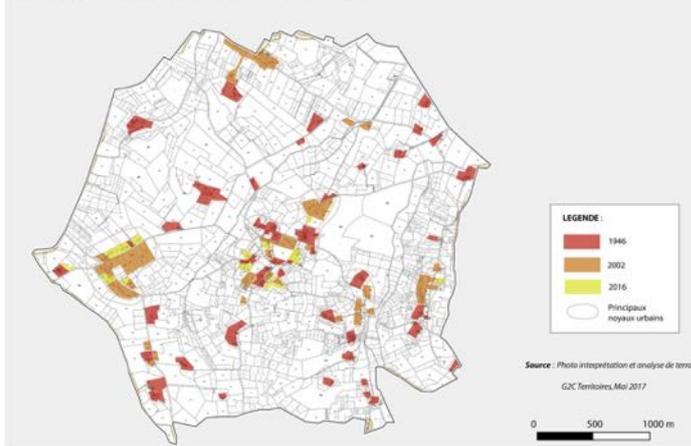
Il permet de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire, les richesses à préserver, les contraintes à maîtriser, les opportunités à saisir. Le diagnostic vise à comprendre les dynamiques socio-démographiques et économiques à l'oeuvre, ainsi qu'à analyser le fonctionnement urbain du territoire. Ces éléments mettent en évidence les atouts et les contraintes du territoire afin de définir les enjeux et besoins du développement communal.

## UNE DÉVELOPPEMENT URBAIN MARQUÉ DEPUIS LES ANNÉES 2000

Lugan a connu un accroissement de population important à partir de 1999 jusqu'en 2008. La croissance de la population est principalement portée par le solde migratoire, qui atteste de l'**attractivité de la commune**, notamment en raison de sa proximité avec l'A68 menant à Toulouse. Sur cette période, la croissance du parc de logements est également importante. Cependant, Lugan voit sa population diminuer sur la dernière période du recensement (rareté du foncier, crise de 2008...).



## Evolution urbaine de Lugan (1946-2016)

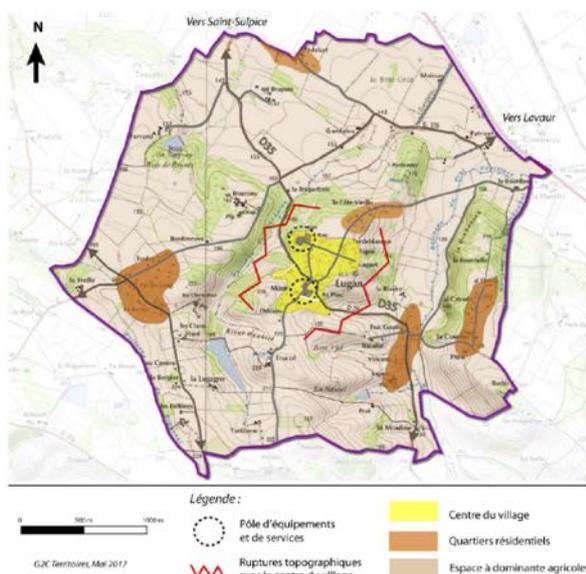


Le rythme de construction accéléré et la prédominance d'un habitat pavillonnaire a contribué à une **urbanisation diffuse** et à la création de quartiers ex nihilo, fortement consommateurs d'espaces.

En 2013, la population atteint **397 habitants** et le parc de logements atteint **146 unités**.

## UN ESPACE URBAIN PARTAGÉ ENTRE CENTRE-BOURG ET DÉVELOPPEMENT PAVILLONNAIRE PÉRIPHÉRIQUE

### Organisation territoriale de la commune Lugan



Les **noyaux urbains** situés en périphérie sont **déconnectés du centre du village** en raison de contraintes topographiques importantes. Cette morphologie du territoire communal peut amener les populations à tourner leurs espaces de vies vers les communes voisines les plus proches.

Le village de Lugan est caractérisé par une **trame urbaine aérée**. Cet espace central regroupe la quasi-totalité des équipements de la commune. L'église et le cimetière se trouvent un peu plus éloignés du centre du village. Autour de cette centralité gravitent des extensions qui ont pris plusieurs formes (habitat diffus, pavillonnaire...).

## UNE OFFRE EN EQUIPEMENTS SATISFAISANTE

Lugan offre **de nombreux équipements** à sa population. Ces derniers sont principalement concentrés au **centre du village**.



## UNE COMMUNE RÉSIDENIELLE, UN POIDS ENCORE IMPORTANT DE L'AGRICULTURE

### Lieu de travail des actifs de 15 ans et plus ayant un emploi en 2013

- dans la commune de résidence
- dans une commune autre que la commune de résidence



Commune résidentielle, **85% de la population active réside à Lugan et travaille en dehors de Lugan**. Ainsi, de **nombreux déplacements domicile-travail** sont induits au quotidien.

Au regard de sa surface totale (1013 ha) de la commune, **73 % est en surface agricole**, (soit 743 ha) en 2017. La commune est composée de 11% de surface forestière (IFN 2000). 16% sont dédiés aux autres utilisations, notamment l'urbanisation, les infrastructures...

Parmi la population active, on dénombre 6,7% d'agriculteurs contre 3,3% à l'échelle du Tarn. Il existe 18 exploitations sur la commune de Lugan.



# S.I.R.P.

Lorsque l'on parle école, on pense avant tout, et c'est normal, à la qualité de l'enseignement dispensé et cet enseignement est de qualité dans nos écoles.

Je tiens à saluer ici le travail fait par les élus de nos trois communes et le personnel du SIRP (**S**yndicat **I**ntercommunal de **R**egroupement **P**édagogique), très présents et très investis.

De très nombreux petits travaux sont très souvent effectués par les élus eux-mêmes et quant aux gros travaux, ils demandent un suivi tout particulier de leur part.

Pendant la journée d'école, le personnel répond quotidiennement aux sollicitations et aux attentes des élèves : service à table, surveillance de la cour, garderie, ramassage scolaire, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, ménage, suivis administratif et financier.

Les enfants sont accueillis dans les meilleures conditions possibles. En réponse aux sollicitations des enseignantes, ils bénéficient de conditions d'enseignements qui n'ont rien à envier aux grandes villes, privilégiant la proximité, avec des effectifs raisonnables et des relations humaines de qualité.

La garderie du soir à l'école de Saint-Agnan est un service supplémentaire que nous sommes heureux de pouvoir offrir aux parents.

Nous espérons pouvoir encore longtemps accueillir nos enfants et leur faire goûter la convivialité et la créativité de ces petites structures.

Le président du SIRP  
Xavier Crémoux

## La vie de nos écoles



**L'année scolaire 2017-2018** verra une fois de plus de nombreux projets dont le rallye mathématique intra école.

Plusieurs équipes composées d'élèves de CE1 et de CE2 pour le cycle 2, de CM1 et de CM2 pour le cycle 3 s'affronteront tout au long de l'année. Le rallye permet d'apprendre à collaborer afin de résoudre un maximum de problèmes mathématiques dans un temps donné.

Les élèves de CE1 - CE2 participeront cette année encore au concours des Incorruptibles. Il s'agit de lire un certain nombre de livres de littérature de jeunesse, d'en parler et de décerner le premier prix à l'une des œuvres.

Ils profiteront aussi d'une sensibilisation à l'occitan. En classe, nous aborderons principalement des jeux du patrimoine en lien avec l'EPS. Au 3ème trimestre, les élèves assisteront à une journée-rencontre avec d'autres classes participant au projet (jeux, danses, chants, ... du patrimoine).

Pour les CM1 - CM2, un travail est mis en place en français et en éducation morale et civique autour de l'acceptation de la différence, principalement autour du handicap. Les élèves ont réalisé une bande dessinée afin de faire connaître l'association.

## Lien école - collège

Comme chaque année, une rencontre sera organisée entre les élèves de CM et une classe de 6ème du collège Les Clauzades. Cette rencontre se fera autour d'un projet d'anglais. Elle permettra aussi aux élèves de découvrir le collège ainsi que la cantine.

## Projet artistique et culturel

Nous essaierons de mettre en place un projet inter générationnel dont la finalité sera de décorer certains éléments de l'école et du village. Habillage de certains arbres, ou poteaux ... Nous utiliserons pour cela diverses techniques dont le tricot. Nous espérons ainsi pouvoir rassembler autour de nous les parents, grands-parents ou membre du Club des Aînés Ruraux.

À vos pelotes !



Les élèves de CE participeront, chaque trimestre, au projet "école et cinéma" en allant visionner Le roi et l'oiseau, Une vie de chat, Princess Bride.

Les CM se rendront deux fois au théâtre, par l'intermédiaire de la FOL 81.

Nous reprenons la chorale d'école.

Le projet d'école reste autour de l'écrit avec la production de diverses histoires tout au long de l'année. Tout comme l'an dernier, vous pourrez continuer à visualiser ces textes dans le bandeau défilant du site (en haut de la page).

Durant l'année nous essaierons de nous rendre au muséum d'histoire naturelle et l'année s'achèvera normalement par une visite au musée de la mine de Carmaux.

Vous pouvez suivre ces projets sur le site internet de l'école : « école de lug@n ».



# A.P.E.

**L'APE (Amicale Pour les Ecoles)** est une association gérée par des parents d'élèves. Nous organisons des manifestations tout au long de l'année au profit des écoles de Garrigues, Lugan et Saint Agnan pour financer une partie des projets scolaires (sortie, bus ...) mais aussi le rachat de nouveaux matériels (tricycles ...).

Le bureau de l'APE est renouvelé chaque année scolaire lors de l'assemblée générale. Nous faisons appel à vous chers parents d'élèves pour participer à cette association en tant que membre du bureau ou tout simplement en tant que membre actif (pour nous donner un coup de main à chaque manifestation).

Présidente : Justine LANNES  
Secrétaire : Karine BERNARD  
Trésorière : Agnès COUSINIE

Pour vous faire une idée des manifestations organisées :

## En 2017

- au mois de mars, le carnaval pour les écoles, avec vente de tickets de tombola,
- le 1er mai, le traditionnel vide grenier,
- au mois de décembre, la fête de Noël avec la vente de sapins, une vente de livres et la venue du Père Noël.



## Les projets 2018

- le carnaval
- le traditionnel vide grenier
- la fête de Noël

D'autres manifestations seront sûrement organisées !

Nous comptons sur vous chers parents et chers villageois et villageoises pour venir nombreux à chaque manifestation !

La présidente : Justine LANNES

# La vie associative

## Lugan, terre de ping

Présent à Lugan depuis 6 ans, le Ping Saint Paulais permet à chacun et chacune de pouvoir pratiquer un sport particulièrement ludique : le tennis de table. Ainsi, dans la salle des fêtes Jacques Besse mise à disposition par la Mairie, 6 tables permettent de jouer chaque semaine en bénéficiant des conseils du technicien professionnel du club, Kévin Louarn. Voici les horaires :

- Le lundi de 16h30 à 18h pour les jeunes enfants
- Le lundi de 18h à 19h30 pour les enfants ou les adolescents
- Le lundi de 19h30 à 21h pour les adultes
- Le jeudi de 18h à 20h pour les enfants et les adolescents



Ouverts aux plus jeunes comme aux plus grands, ces créneaux permettent à chacun et chacune (le club comporte de nombreuses féminines) de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions avec pour objectifs de s'amuser, de jouer pour le plaisir et/ou pour participer ensuite à des compétitions. Depuis 6 ans, de nombreux jeunes du village ont remporté des titres et des médailles au niveau départemental ou régional.

Le club, numéro 1 dans le département, organise aussi des stages, des animations tout au long de l'année en sachant que l'adhésion au club permet de pratiquer sur les différents sites outre celui de Lugan.

Un grand merci à la municipalité du village pour le soutien et l'aide qu'elle apporte à notre association.



Tournoi de Noël à Saint Paul



A noter également que 2 créneaux Ping Santé Seniors réservés aux personnes de plus de 60 ans permettent, grâce à la collaboration de Génération Mouvement Lavour, de pouvoir pratiquer le lundi de 9h30 à 11h et le jeudi de 15h à 16h30 à Lavour. Ces créneaux, permettent la pratique douce du tennis de table avec des exercices adaptés et rencontrent déjà un vif succès. Parlez-en à vos aînés !

Sachez enfin que le club peut vous accueillir tout au long de l'année, avec des tarifs très attractifs, alors, n'hésitez pas, les premières séances vous sont offertes. Il reste encore quelques places sur les différents créneaux.

N'hésitez pas à contacter:

Kévin Louarn au 06 17 51 78 02  
ou par mail : [kevin.louarn@live.fr](mailto:kevin.louarn@live.fr)  
[www.pingstpaulais.com](http://www.pingstpaulais.com)

# Lugan Notre Village

La raison d'être de l'association Lugan Notre Village est de favoriser le bien vivre à Lugan.

Elle soutient, depuis plusieurs années, le **ping St Paulais** dans l'achat de matériel.

Elle assure l'entretien des **boîtes à lire**, installées près de la salle des fêtes.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui font vivre les 2 boîtes en déposant des livres qui suscitent la curiosité et l'intérêt des lecteurs, petits ou grands.

Constatant que des véhicules roulent quelquefois un peu rapidement en arrivant dans le cœur du village, Isabelle et Françoise ont créé, découpé et peint **3 panneaux** de signalisation installés à 3 entrées du village. Ils sont un rappel amical à lever le pied de l'accélérateur.

Coralie fut la principale coordinatrice du **vide grenier**. Elle nous en donne un petit aperçu :

“ Cette année a vu ressusciter le vide grenier de Lugan, qui n'avait pas eu lieu depuis 2014 ; grâce à la motivation de 2 jeunes luganaises (Louise et Marie Ponties), qui ont réussi à insuffler cette étincelle à leur maman et tous les membres de LNV. Et c'est ainsi que, passés l'été et la rentrée, le dimanche 15 octobre a été une journée de convivialité avec 42 exposants dont 12 habitants de Lugan. Il est vrai que le soleil était au rendez vous, avec une température de 28°. La magie a pris ; chaque exposant, avec un bon bénéfice ou pas, est reparti satisfait, à la fin de la journée, en disant “on a passé une très bonne journée“. La restauration et la buvette ont ajouté à ce moment de partage.

Mais ce vide grenier était aussi une rencontre avec des artistes et des artisans venus exposer leurs tableaux, leur art floral, leurs créations.

Et surtout, les enfants de l'école de Lugan avaient conçu un arbre à souhaits avec le concours des institutrices de l'école. Ils sont venus le vendredi suspendre les souhaits qu'ils avaient préparés en classe. Le dimanche, des enfants sont allés voir les exposants pour écrire leurs souhaits sur des post it qu'ils collaient sur un mur des souhaits tapissant le fond de la salle des fêtes. Tout le monde a joué le jeu et les enfants ont bien participé.

En résumé, un moment de rencontre pour les habitants de Lugan, à renouveler.

J'en profite pour remercier l'équipe formidable de l'association LNV, très mobilisée ainsi que le maire M. Crémoux, sans qui cette belle journée n'aurait pu avoir lieu.

En espérant vous voir encore plus nombreux l'année prochaine, comme exposants ou visiteurs.

Coralie Ponties”

Nous avons fait appel à quelques artistes et artisans qui sont venus exposer leurs créations.

Nous aimerions, l'année prochaine, continuer à présenter les luganaises et luganais, amateurs ou professionnels, qui accepteraient de montrer leur talent. Vous pouvez contacter Françoise à l'association : 05 63 40 07 51.

Françoise Majesté, présidente,  
Isabelle Turban, trésorière  
Hubert François, secrétaire



# Comité des fêtes

## Année 2017

Notre traditionnelle fête du village s'est déroulée les 9, 10 et 11 juin 2017.

**Vendredi soirée théâtre** avec la troupe « DEBOUT SUR LES PLANCHES » qui a joué « LE POIREAU, L'ENDIVE ET L'ELYSEE » super pièce, on a bien rigolé. Un bon moment de détente.

### Samedi

Concours de pétanque  
Repas aligot saucisse (produits locaux) avec l'orchestre "Replay81"

### Dimanche

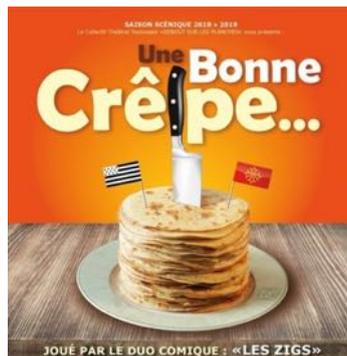
7h : Concours de pêche au lac de l'asinerie.  
Messe en l'église de Lugan. Remise des lots du concours de pêche suivi d'un pot d'amitié. Concours de pétanque et exposition de voitures anciennes.



## FÊTE DU VILLAGE LES 1, 2 & 3 JUIN 2018

### Vendredi

soirée théâtre, avec la troupe « DEBOUT SUR LES PLANCHES » qui va jouer



### Samedi

14h concours de pétanque.

18h messe en l'église de Lugan.

19h30 repas paëlla (apéro sangria – entrée – paëlla – dessert – vin et café), soirée dansante avec un orchestre.

### Dimanche

7h concours pêche à la truite au lac de l'Asinerie.

12h remise des lots du concours de pêche suivi d'un pot d'amitié.

14h concours de pétanque et exposition de voitures anciennes.

**VOUS POUVEZ ALLER SUR NOTRE PAGE FACEBOOK**

**« COMITE DES FETES DE LUGAN – 81500 »**

Vous trouverez des photos et des vidéos des fêtes des années passées.

# Club des aînés ruraux

**Le club des Aînés** rassemble des personnes des communes de **St Lieux, St Jean de Rives et Lugan** ainsi que des communes avoisinantes, des retraités qui ont envie de se rencontrer, de faire des activités ou des voyages. Toute personne qui le désire de n'importe quel âge peut rejoindre le club pour des voyages ou des activités. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour participer aux voyages et à la belote du jeudi soir. Le Président et les membres du bureau vous accueilleront avec plaisir.

Président : Roger ROUX	06 48 81 38 23	<a href="mailto:roger.roux@orange.fr">roger.roux@orange.fr</a>
1 <sup>er</sup> Vice-Président : Yves MILHAVET	05 63 41 66 26	
2 <sup>ème</sup> Vice-président : Jean ABELLO	05 63 41 08 52	
3 <sup>ème</sup> Vice-PrésidentE : Monique AZEMA	06 47 37 66 28	<a href="mailto:jean.azema0687@orange.fr">jean.azema0687@orange.fr</a>
Trésorière : Myriam MONIER	05 63 33 79 05	<a href="mailto:leoncienne@sfr.fr">leoncienne@sfr.fr</a>
Trésorières adjointes : Bernadette MOLINERO Simone IZARD	05 63 33 32 68 05 63 41 64 96	
Secrétaire : Danielle CAUBEL	05 63 40 01 74 06 84 03 55 45	<a href="mailto:danielle.caubel@sfr.fr">danielle.caubel@sfr.fr</a>
secrétaire adjointe : Nicole PAGÉS	05 63 41 66 11	<a href="mailto:nicolejmm@gmail.com">nicolejmm@gmail.com</a>

2017, comme tous les ans, a été une année riche en sorties et animations diverses pour les 117 adhérents du club, dans la joie et la bonne humeur comme toujours.

## Les animations 2017 ;

- Les journées et après midi récréatives : galette des rois, lotos, journée en chansons, pétanque, marche, remue méninges, repas du secteur, journée de l'amitié, goûter de fin d'année.
- Les voyages : Portugal, Pas de la Case, Escapade Gersoise, Carcassonne, l'Auvergne, Journée Safran Montredon Labessonnie.
- Le spectacle Holiday On Ice.
- L'Assemblée Générale en février avec le repas.
- Le bal et le repas du 14 juillet.
- Le goûter des enfants des écoles.
- Le grand loto annuel qui clôture l'année.

## Pour 2018 de nombreuses activités sont au programme :

- Galette des rois : 5 janvier 2018
- Assemblée Générale à Lugan : 16 février 2018
- Remue méninges à St Lieux : lundi 19 mars 2018
- Pétanque à St Juéry le 10 avril
- Belote à Pampelonne : jeudi 19 avril
- Journée de la Marche à Lavaur : jeudi 3 mai
- Le Jura – la Suisse : du 11 au 16 juin
- Journée de l'amitié : mardi 12 juin
- Sidobre Sorèze : mardi 24 avril
- Voyage au Pas de la Case : en juin
- Collioure Banyuls : 10 et 11 septembre
- Rennes le château : mardi 16 octobre
- Après midi ou journée récréatives : 13 mars 10 avril à fixer ensuite
- Loto en décembre



voyage à Carcassonne



voyage au Portugal

## La section belote :

Les bénévoles vous accueillent tous les jeudis à 21h00 à Saint Lieux.

Tous les joueurs sont récompensés, de nombreux lots sont offerts.

Tous les bénévoles de l'association vous souhaitent une très bonne année 2018.

# Yoga

Yoginis et yogis sont heureux de se retrouver tous les mercredis pour les deux cours de yoga, animés par Brigitte Touret, dans le cadre de l'association Yogananda, à 17h30 et à 19h15.

1h 30 de cours qui invite à se poser, se recentrer, et se détendre en ramenant l'énergie dans le corps et en dénouant les tensions par la respiration et la pratique posturale.

En un mot, se faire du bien physiquement et mentalement, retrouver un état d'unité et d'harmonie intérieure, le sens même du mot YOGA !

# Des artistes à Lugan

Ils ont accepté d'exposer le jour du vide grenier et nous avons admiré leurs œuvres.



**Isabelle Turban** peint depuis une trentaine d'années, pour son plaisir. Elle est passée du pastel gras à la peinture à l'huile. Une grande variété de sujets l'inspire et ses peintures montrent ses intérêts éclectiques.



**Christine Poletti** est passée, depuis sa jeunesse, par tous les styles de peinture. Elle s'est trouvée en découvrant l'acrylique. Même si elle accepte, de temps en temps, une exposition, elle préfère peindre pour son plaisir, en suivant son ressenti.



### **Laurence Garcia.**

"Mettre un peu de couleur et souligner la féminité grâce à des petits bandeaux, d'ailleurs par si petits que cela, puisqu'ils font 1.50m de long, sont armaturés, et s'enroulent 2 fois sur nos têtes, puis se terminent en fleur. Les bandeaux mettent en valeur le port de tête, dégagent et rehaussent la nuque, coiffent autant les cheveux longs que courts. On devient différente, confiante, assurée, habillée ! Depuis, j'ai réalisé des boucles d'oreilles en origami, des noeuds papillons pour nos hommes, des portes monnaies, et d'autres projets sont en cours : vestes, robes, sacs, attrapes rêves à ma façon. J'aime faire des mélanges improbables, des tissus africains avec des tissus japonais, des rayures avec des fleurs. C'est passionnant. Ce qui me plait aussi c'est d'échanger avec les femmes autour de mes créations, et de les voir surprises et emportées par toutes ces jolies choses."



# Une troupe de théâtre à Lugan

La troupe de théâtre "en compagnie des filles" est née en septembre 2016 à Lugan au lieu dit bois de Maury. Elle se compose de trois comédiennes **Nadège Bertrand-Blondet, Aurélie Dufour, Sophie d'Andria**.

Pour notre première pièce, nous avons choisi de travailler une comédie de Sophie Satti "**café corsé**".

L'action se situe dans un bureau de la mairie. Il y a deux bureaux sur la scène, le grand bureau coquet, c'est celui de Mme Petit, l'autre est petit, pas très confortable. Il est impeccablement rangé. Mme Petit, la chef de service est une perverse manipulatrice. Elle essaie de se débarrasser d'Arlette, son employée tire au flanc, depuis des années sans succès. Depuis peu, elle a engagé Sabrina, une stagiaire psychorigide, obsédée par le travail, pour remplacer Arlette. Ces trois personnages vont se révéler au fur et à mesure du déroulé de la pièce, avec de nombreux rebondissements et quelques surprises.

Nous jouerons cette pièce sous la forme d'une couturière - avant-dernière répétition d'une pièce de théâtre, précédant la générale, elle permettait dans le temps aux couturières de faire les dernières retouches aux costumes. Dorénavant, elle sert aux ajustements des comédiens, décors, lumières accessoires, maquillages et costumes.

Tous les Luganais sont invités\* **le samedi 31 mars 2018 à 21h00** à la salle des fêtes de Lugan. La pièce sera suivie d'un pot de l'amitié afin que vous puissiez partager avec nous vos impressions.

\*Représentation gratuite.



Depuis maintenant dix ans, l'association Au Pays d'en Haut organise des manifestations sur le territoire de St Sulpice la Pointe, Azas, Garrigues, Lugan, St Agnan, Lavour. Chaque année l'association organise des sorties nature : ornithologique, botanique, des ateliers nichoirs, des conférences, ouvertes à tous, membres ou non-membres, voir site internet : <https://www.aupaysdenhaut.fr>

2018 marquera les 20 ans de l'association et les 10 ans de la victoire pour l'enfouissement de la ligne haute tension 60 kV Verfeil Buzet. Grâce à cette lutte qui a démarré en 1998 notre patrimoine paysager a été préservé. Pendant ces 10 ans, élus (CCTA, conseillers régionaux, départementaux du Tarn et de la Haute Garonne, maires), propriétaires, agriculteurs et simples citoyens se sont engagés dans des actions qui ont contraint RTE à enfouir la ligne. Pour célébrer cet anniversaire, nous organisons le 8 avril 2018 une journée festive à Azas.

Cette journée débutera à l'heure de l'apéritif par une exposition retraçant les événements marquants de cette lutte et se poursuivra par un pique-nique avant de partir pour une balade sur le tracé de la Méridienne du Pays d'en Haut, sentier de randonnée qui avait été créé sur le tracé de la ligne. Elle se clôturera par un spectacle tout public qui aura lieu dans la salle des fêtes d'Azas (entrée libre).

## Le dimanche 8 Avril, une journée festive

pour se retrouver ou échanger, découvrir la nature et un magnifique spectacle. Militants de la première heure ou nouveaux habitants, cette journée est ouverte à tous.

11h30	Visite de l'expo « Rétrospective des 10 ans de lutte » et « Au Pays d'en Haut aujourd'hui » suivi d'un apéritif
12h30	Repas partagé avec barbecue à disposition (vous pouvez apporter vos grillades)
14h30	Départ de la balade
17h30	Spectacle MoTTes (entrée libre, participation au chapeau)

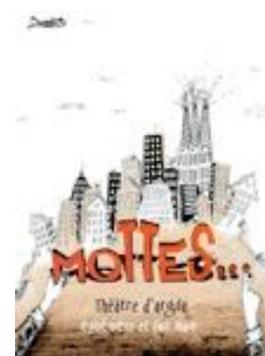
### MoTTes

Théâtre d'argile éphémère et fait main

Trois mottes, trois planches et deux caisses : un atelier singulier...

A l'origine ? Une motte de terre, deux compères aux mains nues y façonnent un théâtre d'argile. Bercée, taillée, sculptée, la terre s'anime en paysages et personnages éphémères. Écrasée, foulée, battue, la croûte terrestre subit l'empreinte de la frénésie humaine. De la tectonique des plaques aux temps modernes, MoTTes explore avec humour et poésie notre rapport à la Terre.

Sans paroles, la musique et le langage corporel se mettent au service du modelage et de la manipulation d'argile en direct. MoTTes a été le coup de cœur du public lors du festival off de Charleville Mézières 2015.



2018

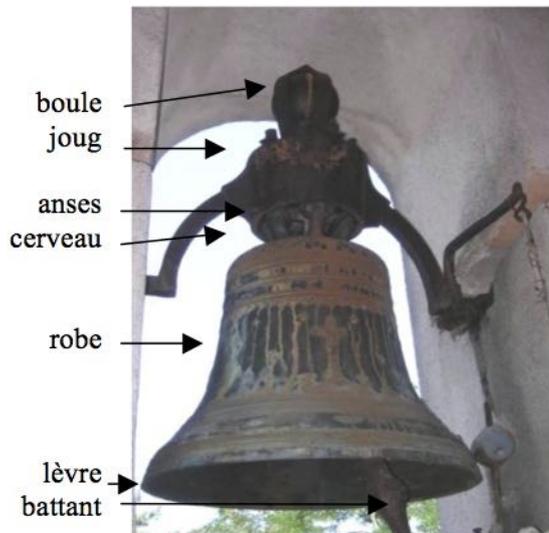
20 ans de l'association

10 ans pour la victoire de l'enfouissement de la ligne haute tension VERFEIL/BUZET

e.mail [aupaysdenhaut@orange.fr](mailto:aupaysdenhaut@orange.fr) tél : 05 63 58 01 08 site internet : [aupaysdenhaut.fr](http://aupaysdenhaut.fr)

# Une page d'histoire luganaise

## Les cloches de l'église Saint-Blaise de Lugan



La cloche de 1863

Édifiée à son emplacement actuel en 1628, l'église de Lugan a subi de profondes transformations au XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'édification du clocher-mur actuel. Ce dernier est formé de trois arcades et de trois pignons surmontés chacun d'une boule et d'une croix. Pour protéger le balcon du sonneur qui donne accès aux cloches, une toiture d'ardoise a été récemment restaurée et complétée par une protection sur les côtés et l'installation d'abat-sons. Avant l'électrification des cloches, le sonneur disposait d'un banc maçonné dans le mur de la tribune. Les cloches, qui sont désormais tintées par un électro-tinteur latéral extérieur, continuent de sonner l'angélus le midi et le soir, annoncent les offices religieux et sonnent occasionnellement le glas pour les défunts.

La cloche la plus récente est la plus massive avec un diamètre de 89,5 cm, soit un poids estimé à 440 kg. Fondue en 1863 par l'entreprise Louison à Toulouse, elle donne la note LA 3. Il s'agit d'une « demoiselle de Louison » : vue de loin, elle a l'aspect d'une silhouette féminine dont la tête est

représentée par la boule contrepoids, le buste est figuré par le joug, les bras par les cintres des portants, et enfin, la cloche elle-même donne l'impression d'une robe. Le texte inscrit sur la frise, fréquemment utilisé sur les cloches Louison, l'absence de toute référence à Lugan et aux éventuels parrains et marraines suggèrent qu'elle a été fondue indépendamment de toute commande. Voici son inscription : O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉS PRIEZ POUR NOUS / QUI AVONS RECOURS À VOUS 1863 / LOUISON FONDEUR À TOULOUSE. Sa robe est décorée d'un Christ en croix entouré de deux angelots et d'une représentation de la Vierge de la médaille miraculeuse.

La seconde cloche, plus ancienne, date de 1512 et donne la note RE 4. Elle est classée aux Monuments historiques depuis 1908. Elle est nettement plus petite que la précédente avec 72 cm de diamètre soit environ 220 kg. Munie d'un joug en bois, l'anneau bélière auquel était suspendu le battant s'est brisé. On a essayé en vain de percer le cerveau pour y fixer une nouvelle attache, mais celle-ci s'est à nouveau détachée. De ce fait, le dernier carillonneur tintait la cloche au moyen d'une clé de mécanicien, ce qui a mutilé une partie de la lèvre de la cloche. L'inscription qui se déploie au niveau de la couronne est formée de lettres gothiques comparables aux lettrines médiévales : un pique-bœuf décore les E et une sorte de renard les R. Voici la transcription du texte :

† IHS \* AUTEM \* TRANSIENS \* P MEDIUM ILORUM IBAT \* LAN MILO V C XII  
*Jesus Hominum Salvator autem transiens per medium illorum ibat. L'an 1512.*

L'inscription en latin est tirée du Nouveau Testament, Luc 4, 30, dans un passage où le Christ devient invisible face à la foule qui souhaite le lapider. Sa traduction « Mais Jésus, passant au milieu d'eux, allait son chemin » compare le son des cloches à l'invisibilité et l'invulnérabilité de la parole divine. On retrouve cette même inscription dans le Tarn sur une cloche de Montdragon (milieu du XVI<sup>e</sup> s.) et sur une cloche de Gaillac dite la Candeilho (1499) et plus généralement sur des cloches de cette période dans le Midi.

La cloche est ornée d'une grande croix latine aux branches décorées de fleurs de lys dont le fût porte l'inscription AVE MARIA en lettres gothiques ainsi qu'une Vierge à l'enfant. Deux médaillons ouvragés complètent cette riche iconographie, avec le Christ en croix entouré de la Vierge et saint Jean, et une Vierge à l'enfant ci-contre. Une frise décorative ornée de roses sur treillis qui court au milieu la cloche, porte le blason du fondeur.



Vierge à l'enfant, détail de la cloche de 1512

Jean-Pierre Carne et Samuel Montagne